

Me Béatrice DELESTRADÉ
SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES
Avocat associée au Barreau de Marseille
43/45, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.91.37.33.96 – p.vasquez@provansal.eu

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN TROIS LOTS
SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE**

Sur la commune de **MENTON 06500** (Alpes-Maritimes),
6 et 8 Val des Castagnins
dans un immeuble dénommé « LE BOTICELLI »

PREMIER LOT DE VENTE :

Lot n° 52 : UN BOX FERME

situé au premier sous-sol portant le numéro G12.

SUR LA MISE A PRIX DE DIX MILLE EUROS

Avec faculté de baisse de moitié en cas de carence d'enchères.

DEUXIEME LOT DE VENTE :

Lot n° 6 : UN BOX FERME

situé au deuxième sous-sol, face à la rampe d'accès portant le numéro 21.

SUR LA MISE A PRIX DE DIX MILLE EUROS

Avec faculté de baisse de moitié en cas de carence d'enchères.

TROISIEME LOT DE VENTE :

Lot n° 57 : UNE CAVE au sous-sol.

SUR LA MISE A PRIX DE MILLE EUROS

Avec faculté de baisse de moitié en cas de carence d'enchères.

VISITE LE LUNDI 21 FEVRIER 2022 DE 14 H 00 A 15 H 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 03 MARS 2022 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE,
au Palais de Justice, Salle Borély – rez-de-chaussée, Palais Monthyon,
Place Monthyon – 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété

Sur la commune de MENTON 06500 (Alpes-Maritimes) 6 et 8 Val des Castagnins dans un immeuble soumis au régime de la copropriété connu sous le nom de « LE BOTICELLI » cadastré dans son ensemble section BH n° 511 - lieudit Val des Castagnins - pour une contenance de 09 a 87 ca.

PREMIER LOT DE VENTE :

LE LOT NUMERO CINQUANTE-DEUX (52) consistant en un garage fermé situé au 1^{er} sous-sol portant le numéro 12 du plan d'une surface de **13,58 m²**,

Avec les 229/100.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

DEUXIEME LOT DE VENTE :

LE LOT NUMERO SIX (6) consistant en un emplacement de parking situé au 2^{eme} sous-sol portant le numéro 21 du plan,

Avec les 153/100.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

TROISIEME LOT DE VENTE :

LE LOT NUMERO CINQUANTE-SEPT (57) consistant en une cave sise au 1^{er} sous-sol avec les 67/100.000èmes.

D'après le procès-verbal de description

Maître Romain GHIANDAI, Huissier associé au sein de la SELARL

ACT'RIVERA, a établi le 18 mai 2021 le procès-verbal de description des biens aux termes duquel il apparaît que l'immeuble a été livré en 1992.

Lot 52 : Box fermé, situé au premier sous-sol, longeant la rampe d'accès (numéro G12 peint au sol, en partie effacée). Sur le linteau métallique, le numéro 12 est écrit à l'encre rouge. Le box est sécurisé par une porte de garage basculante manuelle verrouillée par une serrure avec poignée. Sol à l'état brut ; murs en agglo, à l'état brut. En plafond, dalle béton lisse à l'état brut. Une canalisation est fixée en plafond, au fond du box. La superficie plancher est de **13,40 m²**.

Lot 6 : Box fermé, situé au deuxième sous-sol, face à la rampe d'accès. Sur le linteau métallique, le numéro 21 est écrit à l'encre rouge. Sécurisé par une porte de garage basculante manuelle, verrouillée par une serrure avec poignée. Sur mes instructions, le serrurier procède à l'ouverture forcée de la porte du garage ; le sol recouvert d'un revêtement, état correct ; les murs en agglo, à l'état brut ; en plafond, dalle béton lisse à l'état brut. La superficie plancher est de **13,90 m²**.

Lot 57 : La cave en angle est vide. Le sol, murs et plafond en béton brut ; il

y a une forte odeur d'humidité ; un chariot à roulettes du supermarché voisin y est stocké. La superficie est de **3,26 m2**.

Le syndic de la copropriété est la SARLU SOGIM, demeurant à MENTON (06500), au 2, rue Amiral Courbet.

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

Maître Simon LAURE, Mandataire Judiciaire à la sauvegarde, au redressement et à la liquidation des entreprises domicilié en son étude au 16, boulevard Notre Dame, Le Grand Sud, 13006 MARSEILLE, agissant en qualité de mandataire de la société dénommée S.C.I. BOTICELLI, identifiée au SIREN sous le numéro D 380 539 726 dont le siège est à AUBAGNE (13400), Immeuble Le Palestre, 2, boulevard Emile Combes,

A ces fonctions désigné par jugement du 21 octobre 2008 rendu par le Tribunal de Grande Instance de Marseille - 9^{ème} Chambre - Service des Procédures Collectives,

Agissant en vertu d'une ordonnance du 19 octobre 2021 publiée au 1^{er} bureau du service de Publicité Foncière de NICE le 25 novembre 2021 volume 2021 S n° 191 et actuellement définitive suivant certificat de non appel du 25 novembre 2021,

Ayant pour Avocat **Maître Béatrice DELESTRADE** Avocat associé au sein

de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Maître Simon LAURE.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet

<http://www.provansal.eu> du Cabinet de **Me Béatrice DELESTRADE**, Avocat au Barreau de Marseille,

- Au Cabinet de **Maître Béatrice DELESTRADE**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45, rue Breteuil, 13006 Marseille - Tél. : 04.91.37.33.96 -

p.vasquez@provansal.eu TOUS LES JOURS DE 10 H 00 A 12 H 00 EXCLUSIVEMENT.

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, Palais Monthyon, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 10 janvier 2022

Me DELESTRADE
Avocat